



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du**

**Vendredi 28 février 2020 à 14h30**

**Salle des Conférences à la Communauté de communes de Chateaubriant**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 28 février 2020 à 14h30** salle des Conférences au siège de la Communauté de communes de Chateaubriant, pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Guillaume BEGUE, Liffré-Cormier Communauté  
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté  
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté  
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan  
Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté  
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain  
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole  
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique  
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté  
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération  
Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération  
Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine  
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté  
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné Communauté  
Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas  
Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté  
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté  
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan  
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté  
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

**Pouvoirs :**

Philippe LETOURNEL donne pouvoir à Bernard DELHAYE  
Guy LE GAL donne pouvoir à Bernard LE GUEN

**Excusés :**

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole  
Monsieur Thierry BURLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne  
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique  
Monsieur François CHENEAU, CARENE  
Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne  
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté  
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération  
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole  
Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine  
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne  
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté  
Monsieur Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté  
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique  
Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté  
Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35  
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE  
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté  
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté  
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole  
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté  
Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

**Assistaient également :**

Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté  
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne  
et  
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine  
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine  
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine  
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine  
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine  
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier à l'EPTB  
Vilaine  
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de direction et Secrétariat des Assemblées à  
l'EPTB Vilaine

\*

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

## Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

**Vendredi 28 février 2020 à 14h30**

**Salle des Conférences de la Communauté de communes de Chateaubriant**

### **3-2 - Inondations : transfert de la compétence « Prévention des Inondations » à l'EPTB. Nouvelle série de protocoles proposés à l'approbation du Comité Syndical.**

La plupart des EPCI ayant adhéré à l'EPTB Vilaine ont opté pour le transfert de la compétence « Prévention des Inondations » à notre établissement. Le protocole de transfert type est organisé selon 3 blocs d'intervention :

- bloc 1 « Assistance » ;
- bloc 2 « Gestion des systèmes d'endiguement » ;
- bloc 3 « Accompagnement de projets de prévention des inondations ».

Les trois niveaux d'intervention ainsi définis permettent d'adapter les protocoles aux réalités des enjeux et problématiques rencontrés sur chaque EPCI. Les protocoles sont accompagnés :

- d'une identification des ouvrages transférés (s'il y a lieu) ;
- d'un programme d'actions détaillant les éléments techniques et financiers relatifs aux blocs de compétence concernés.

A fin 2019, 14 protocoles avaient été validés par le Comité Syndical, avec les intercommunalités suivantes :

- Redon Agglomération : 26 octobre 2018 ;
- Chateaubriant Derval : 13 décembre 2018 ;
- Arc Sud Bretagne : Comité Syndical du 17 mai 2019 ;
- Protocole commun avec les trois EPCI du bassin du Meu (Communautés de Communes de Saint Méen-Montauban, Brocéliande et Montfort) : 17 mai 2019 ;
- Bretagne Porte de Loire Communauté (PBDL) : 17 mai 2019 ;
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) : 17 mai 2019 ;
- Pays de Chateaugiron Communauté : 17 mai 2019 ;
- Oust à Brocéliande Communauté (OBC) : 17 mai 2019 ;
- Ploërmel Communauté : 17 mai 2019.
- Communauté de Communes de Nozay : 4 octobre 2019 ;
- Communauté de Communes de Pontchâteau-Saint Gildas : 4 octobre 2019 ;
- Vitré Communauté : 15 novembre 2019.
- 

Les discussions avec les autres EPCI adhérents continuent. Cinq nouveaux protocoles sont présentés ce jour :

- Centre Morbihan Communauté ;
- Pontivy Communauté ;
- Communauté de Communes de Liffré Cormier ;
- Questembert Communauté.
- Communauté de Communes du Pays de Blain ;

Un état d'avancement des discussions avec l'ensemble des EPCI est annexé au présent rapport.

- Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à la majorité moins une abstention d' :**
- approuver les cinq protocoles de transfert de la compétence « Prévention des Inondations » présentés ;
  - autoriser Monsieur le Président à procéder à leur mise au point, les signer et engager toutes les actions nécessaires à leur mise en œuvre.

**Pour Extrait Conforme  
Le Président,**

**Jean-François MARY**